



MICHEL SAPIN
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

AXELLE LEMAIRE
SECRETARIE D'ÉTAT CHARGÉE DU NUMÉRIQUE
ET DE L'INNOVATION
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 13 décembre 2016

@_Bercy_

N°41

Michel SAPIN et Axelle LEMAIRE renforcent la coopération numérique franco-allemande avec Wolfgang SCHAÜBLE et Sigmar GABRIEL

Lors de la 2e conférence numérique franco-allemande, qui s'est tenue à Berlin le 13 décembre, Michel SAPIN et Axelle LEMAIRE ont promu le renforcement de la coopération franco-allemande dans le numérique avec Wolfgang SCHAÜBLE et Sigmar GABRIEL.

Les deux gouvernements souhaitent collaborer pour que l'Europe devienne le leader dans l'économie numérique. Cette conférence souligne le soutien de la France et de l'Allemagne pour la transformation numérique de l'ensemble de l'économie. Cette révolution numérique doit profiter à toutes les entreprises et à tous les citoyens.

Les ministres soutiennent le rapprochement de l'alliance pour l'industrie du futur et la plateforme allemande industrie 4.0, notamment pour promouvoir une normalisation à l'échelle européenne. Des thèmes de recherche communs entre Arts et Métiers ParisTech et KIT, ainsi qu'un diplôme commun entre IMT et UTM, seront mis en place en 2017.

L'Allemagne et la France souhaitent mettre en place des partenariats axés sur l'intégration de personnes éloignées de l'emploi, en se basant sur l'expérience française de la grande école du numérique.

Le rapprochement des deux écosystèmes de startups et PME doit aboutir à la construction progressive d'un écosystème commun à visibilité internationale. A cette fin, les deux pays souhaitent la mise en place prochaine d'un fonds d'investissement public privé européen d'1 Md euros pour permettre le passage à l'échelle de nos champions européens

La coopération sur les sujets liés à l'économie de la donnée a franchi une nouvelle étape avec la signature d'un MoU entre l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi) et le Bundesamt für Sicherheit in der Informationstechnik (BSI) pour la mise en œuvre commune du label ESCloud de certification du niveau de sécurité des offres de service de cloud (informatique en nuage). Les deux pays souhaitent également qu'aboutisse au niveau européen, d'ici mars 2017, une analyse approfondie sur le pouvoir de marché des plateformes en ligne, notamment liées à la collecte de données, et que soient discutées les questions liées à l'accès au partage et à la responsabilité liées aux données privées.

Déclaration commune des ministres :

<http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/21889.pdf>

Contacts presse

Cabinet de Michel SAPIN
Cabinet d'Axelle LEMAIRE

01 53 18 41 13
01 53 18 44 50

sec.mef-presse@cabinets.finances.gouv.fr
sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr